Anderlecht, le 18 Novembre 2010

Concerne : Parc éolien à Boneffe

Monsieur le Ministre, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs et Madame les échevins,

Représentant la LRBPO (Ligue Royale Pour la Protection des oiseaux), je me permets de vous écrire afin de défendre les riverains de Boneffe.

Nous pensons, en effet, qu'en tant qu'association pour la protection de la biodiversité, vous devez avoir le maximum d'informations afin d'objectiver une décision lourde de conséquences pour notre environnement.

Force est de constater que le conditionnement à l'écologie a été tel que dans l'inconscient collectif, « éolien » est devenu le symbole du développement durable et qu'entreprises, administrations ou élus l'utilisent massivement pour se donner une image écologique. La réalité, comme toujours, est bien plus complexe.

Ce qui nous inquiète le plus, c'est la destruction d'un patrimoine paysager rare et exceptionnel qui est notre principale richesse. De plus, nous sommes persuadés que la zone convoitée a gardé intacte certaines niches écologiques bien particulières et notamment au niveau de l'avifaune. En effet, une étude sérieuse a été menue et a révélé la présence d'espèces d'oiseaux telles que le Busard cendré, le Busard Saint-martin, le râle d'eau, le Bruant proyer, le Pipit farlouse, le Hiboux des marais, ... Ces espèces sont non des moindres et certaines sont même des espèces Natura 2000.

Il est clair que les sources d'énergies renouvelables suscitent un intérêt mondial. L'éolien industriel en fait partie mais il ne doit pas détruire la qualité de notre environnement. Ce type d'installation devrait peut être se faire dans des endroits dégradés. Boneffe ne l'est pas encore, conservons-le précieusement.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes explications complémentaires et vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs et Madame les échevins, l'expression de nos salutations respectueuses.

Janssens Ludivine Chargée de Mission